

Avis d'Appel Public à la Concurrence

Marché de Travaux > 90 000 €

Identification de l'organisme qui passe le marché : COMMUNE D'AUBUSSON (23200).

Personne responsable du marché : M. le Maire.

Adresse : Mairie – 50 Grande Rue – 23200 AUBUSSON.

Objet : Réaménagement du Site Philips en Pôle Emploi-Formation – 1^{ère} Tranche.

Type de procédure : Marché Négociée avec publicité et mise en concurrence conformément à l'article 35-I-5° du Codes des Marchés Publics.

Type de marché : Marché de travaux, exécution.

Variantes : Variantes possibles selon les conditions fixées dans le règlement de la consultation.

Prestations divisées en lot : Marché contenant une tranche ferme et 14 lots.

- Lot n° 01 : Démolition – Gros-Œuvre.
- Lot n° 02 : Charpente métallique – Couverture bacs acier.
- Lot n° 03 : Menuiseries extérieures aluminium – Serrurerie.
- Lot n° 04 : Menuiseries intérieures bois.
- Lot n° 05 : Plâtrerie – Isolation.
- Lot n° 06 : Faux-Plafonds.
- Lot n° 07 : Carrelage – Faïence.
- Lot n° 08 : Sols souples.
- Lot n° 09 : Peinture.
- Lot n° 10 : Projection flocage.
- Lot n° 11 : Ascenseur.
- Lot n° 12 : Electricité – Courants faibles.
- Lot n° 13 : Chauffage – Ventilation.
- Lot n° 14 : Plomberie – Sanitaires.

Délai d'exécution : 10 mois à compter de la notification du marché.

Conditions de participation, justifications à produire (article 46 du CMP) :

- Attestations d'assurance de responsabilité civile et décennale pour l'année en cours.
- Déclaration du candidat DC5.
- Lettre de candidature DC4.
- Extrait Kbis.

- Pouvoir de la personne habilitée à engager la société (les candidatures et les offres transmises par voie électronique ne pourront être signées que par cette personne).
- Eventuellement copie du ou des jugements prononcés en cas de redressement judiciaire.
- Une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, pour justifier (si non précisé au DC4 et DC5):
 - Qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales.
 - Qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir aux marchés publics.
 - Que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L 143-3 et L 620-3 du Code du Travail.
 - Qu'il n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L 125-3 du Code du Travail.
 - Au moins deux références de chantiers similaires au cours des 5 dernières années.

Critères d'admission des candidats : Conformité des justificatifs demandés ci-avant.

Nombre de candidats admis à remettre une offre : Au moins trois par lots à attribuer, pas de nombre maximum.

Critères d'attribution : Conformément à l'article 53 du CMP, l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-après,

- 1° - Valeur technique et fonctionnelle des prestations (Coefficient 3).
- 2° - Prix des prestations (Coefficient 2).
- 3° - Capacité à respecter le délai d'exécution (Coefficient 1).

Date limite de remise des candidatures : jeudi 5 juillet 2007, avant 17 heures à la Mairie d'Aubusson.

Justifications à produire à la remise de l'offre : L'ensemble des documents indiqué dans le règlement de la consultation.

Modalités de financement et de règlement : Le financement des travaux est assuré par le budget de la Commune et subventions. L'entreprise pourra bénéficier du versement de l'avance forfaitaire. Les paiements seront effectués par mandats administratifs sous 45 jours.

Avance forfaitaire : 5% du montant du marché, une caution personnelle et solidaire sera exigée pour couvrir le remboursement de l'avance forfaitaire.

Date d'envoi à la publication : mardi 12 juin 2007.

Dématérialisation de la procédure : stechnique.aubusson@wanadoo.fr